

Délibération  
du Conseil de CommunautéExtrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 59  
Membres absents : 19  
Procurations : 11

## Séance du 15 novembre 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 15 du mois de novembre, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 09/11/2023  
Date de transmission : 21/11/2023  
Date de mise en ligne : 22/11/2023

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BAUMLIN Christian, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WILHELM Mathieu, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme CAZES Hélène, M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. FERON Jules), Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FUCHS Serge, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. KAHRIC Franck, M. KASTLER André (pouvoir à Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna), Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, Mme MUTH Sandra, Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. SCHACHER Francis), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à Mme SFEIR Lola), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 6<sup>ème</sup> QUESTION

### Création d'un budget annexe Mobilité au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (DELIBERATION n°2023-153)

Par suite à l'instauration du versement mobilité, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, qui impose d'avoir une traçabilité fine des dépenses liées à la mobilité au sens large (transports urbains et scolaires, modes doux, covoiturage...), il convient aujourd'hui de créer un budget annexe Mobilité.

La création de ce nouveau budget annexe, qui a reçu l'accord de la DGFIP, retracera toutes les opérations liées à la mobilité en conservant une gestion comptable analytique. Ce budget sera soumis à la nomenclature M43 et ne sera pas assujéti à la TVA au regard des caractéristiques particulières de gestion des services (à l'exception du service Transport scolaire concernant les recettes annuelles venant du prestataire mandaté par la collectivité).

Le financement de ce nouveau budget sera assuré pour partie par le versement mobilité perçu par Saint-Louis Agglomération et équilibré par une subvention du budget principal. Il est créé avec une autonomie financière et prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

L'état de l'actif, les amortissements et la dette afférents à l'existant seront basculés du budget principal au budget annexe Mobilité au 1<sup>er</sup> janvier 2024, ainsi que les restes à réaliser 2023 figurants dans les fonctions afférentes à la mobilité.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté de :

- d'adopter la création du budget annexe Mobilité au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- de conserver un vote par nature et par chapitre, en mettant en place une gestion analytique au 1<sup>er</sup> janvier 2024 comme suit :
  - o Transports publics ;
  - o Transport scolaire ;
  - o TRAM ;
  - o Accessibilité ;
  - o Mobilité durable ;
  - o Parkings et co-voiturage
    - Bartenheim ;
    - P + R Gare de Saint-Louis ;
    - Sierentz ;
  - o Pistes cyclables existantes
  - o Pistes cyclables en création
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 20 novembre 2023

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMAN

